

ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien du Soir. Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA Edition Hebdomadaire du Journal LE CANADA ABONNEMENT Un An en Ville . . . \$ 8.00 Un An par la Poste . . . 1.00

12eme. ANNEE No 135

OTTAWA, LUNDI 6 JUILLET 1891

LE NUMERO 3 CENTS

LETTRE DE ROME

C'est une idée fixe : l'autre matin, un journal de Rome a encore annoncé que le Pape était tombé gravement malade. Aussitôt, grand remue ménage dans le monde de la presse. On a couru aux nouvelles, et l'on a appris... que Léon XIII se portait à merveille. Précisément le jour où ce bruit se répandait, le Pape recevait une députation de catholiques polonais. Le lendemain, il donnait audience aux évêques de la province de Rome, — y compris les évêques suburbicaires, c'est-à-dire des diocèses des environs de la ville (sub urbe).

Depuis deux ans, les évêques de chaque province tiennent des réunions, absolument secrètes, dans lesquelles ils discutent entre eux les différentes questions intéressant l'Eglise dans la religion. C'est au Pape, comme évêque de Rome que les évêques de la religion romaine, — au nombre d'une vingtaine, — venaient l'autre jour, rendre compte de leurs travaux, des importantes discussions qui ont occupé ces évêques; sous la direction du cardinal Monaco La Valletta, doyen du Sacré-Collège. Comme les délégués des catholiques polonais reçus la veille, tous les évêques de la province de Rome ont pu constater de visu que Léon XIII est en parfait état de santé. Il va sans dire qu'on empêche le plus possible toutes ces nouvelles pessimistes d'arriver jusqu'au Pape, parce qu'il en est très vivement contrarié, quand il les trouve reproduites dans un journal sur lequel tombent ses regards. C'est même le seul côté fâcheux de ces fâcheux bruits, car le public a fini par s'y habituer au point de devenir absolument sceptique. On ne s'émue guère, non plus, dans le monde diplomatique, depuis le jour où l'ambassadeur d'une grande puissance catholique accourut, tout inquiet, au Vatican, sur la foi d'un racontar éblouissant. Mais, je le répète, Léon XIII se porte, heureusement, on ne peut mieux, — et cela malgré le labeur incessant auquel il se livre et les nombreux soucis qui l'assiègent. L'affaire du denier de Saint Pierre par exemple, lui a causé un profond chagrin. Le pape s'est surtout préoccupé de l'effet moral que cette malencontreuse affaire produirait à l'étranger — exploitée par malveillance et inexactement présentée. Car enfin, aussi que je l'ai expliqué dans une dernière lettre, on n'a pas pu par trop de bonté. Et puis, — comme dit le proverbe, — paie d'argent n'est pas mortelle. Le jour où le Pape aurait besoin de faire appel à la générosité des catholiques, les dons afflueraient de tous côtés. Mais je m'empresse d'ajouter qu'on n'en est pas là, au Vatican. Sans doute, le Denier de Saint-Pierre rapporte moins qu'autrefois, parce que les temps ne sont plus les mêmes, les affaires sont partout en souffrance, l'argent se fait rare. Tel diocèse français, qui envoyait régulièrement de quarante à cinquante mille francs, n'en expédie plus qu'une quinzaine, au maximum. Seulement, Léon XIII, en pontife prévoyant, a pris ses précautions; sans attendre l'exemple aujourd'hui donné par le gouvernement italien, il y a longtemps qu'il s'est mis à réaliser des économies. L'histoire de l'Eglise ne montre pas beaucoup de papes aussi peu dépensiers que Léon XIII. On se rappelle les murmures qu'il souleva, quand, ayant succédé à Pie IX, de prodigue mémoire, il commença par mettre ordre à l'administration, où s'étaient glissés tant d'abus. Que de gens qui vivaient au Vatican, installés en maîtres; bien que n'ayant aucun droit! Il me semble voir encore, une caricature, faite à cette occasion, qui représentait Léon XIII balayant une foule de parasites qui poussaient de grands cris. Des mécontents qui se résignent peut-être moins facilement, ce sont les employés attachés à l'administration du Denier de Saint-Pierre. Il est vrai qu'on a procédé à leur égard avec une sévérité que

d'autres trouvent exagérée. L'autre jour, en venant au bureau de la Trésorerie, à l'heure accoutumée, ils ont cru qu'il s'agissait d'un simple oubli; mais étant allés demander une autre clé à la Secrétairerie d'Etat, il leur fut répondu que, s'ils n'avaient pas trouvé la porte ouverte, c'était intentionnellement, parce qu'on entendait se passer désormais de leurs services. L'impartialité me fait un devoir de constater que, généralement, on a trouvé le procédé discourttois et la mesure sévère. De deux choses l'une, dit-on avec quelque raison: ou ils étaient des voleurs et alors il ne faut pas se contenter de les mettre à la porte, ou bien ils ne sont coupables que de négligence et d'impéritie, auquel cas ils ne méritent pas d'être traités comme des voleurs. Quant à Mgr Folchi, si violemment pris à partie — parce qu'il faut toujours un bouc émissaire — il a dû donner sa démission de trésorier. En résumé, on ne saurait trop y insister, la cause première de tout le mal a été le désir de venir en aide à un certain nombre de familles nobles de Rome connues pour leur dévouement au Saint-Siège. C'est, d'ailleurs, une des constantes traditions du Vatican. Dernièrement encore, lorsque le prince Barberini se vit dans de mauvaises conditions financières, il s'empresse de demander au Pape un curateur, c'est à dire un tuteur. Et Léon XIII mit à la disposition du prince dans l'embaras un prêt entendu aux affaires, excellent administrateur. C'est que le gouvernement des papes fut toujours, il faut bien le reconnaître, essentiellement paternel.

Et puisque je suis sur le chapitre de l'aristocratie romaine ayant conservé de bons rapports avec le Vatican, il ne sera pas sans intérêt de faire connaître les principales raisons qui ont amené la crise qu'elle traverse. Le premier coup lui a été porté par l'abolition du majorat. La fortune se trouve morcelée, tandis que tout renchérit, et les besoins deviennent plus considérables et que les impôts se font sentir chaque année plus lourds. Quelques membres de l'aristocratie cherchent donc à remplacer par des spéculations ce que l'ur enlève à l'abolition des majorats. Mettant le côté des vieux préjugés de caste, les plus aventureux voudraient aussi tenter la fortune, à l'exemple de membres de la bourgeoisie qu'ils voyaient s'enrichir dans l'industrie, les entreprises d'économie, les opérations de banque. Le premier qui se lança dans les affaires fut un comte romain, fils de prince. Il voulut tirer du sucre de la betterave, y vendit environ quatre millions... et ruina au même coup sa famille. Sans se laisser décourager par cet insuccès retentissant, l'aristocratie « noire » fut prise de la fièvre de la spéculation, — comme si elle eût cherché à s'occuper, à oublier que la papauté réclamait toujours le pouvoir temporel. Un prince se fit adjudger une des plus importantes constructions délaissées que le gouvernement exécute pour le rinvivement de Rome. A cet effet, il construisit des fours à chaux, installa des briqueteries. Pour faire face à ces dépenses, notre prince entrepreneur a vendu des immeubles; et comme la spéculation n'a pas réussi, il devra se défaire de ses plus belles propriétés au profit de ses créanciers. Un duc présida une Société de construction de chemins de fer. La Société fut déclarée en liquidation avant d'avoir commencé les travaux, de sorte que les intéressés ont assigné le duc en question, devant les tribunaux, ainsi que les personnes de son rang qui composaient le conseil d'administration. Le procès dure encore. Je pourrais multiplier ces exemples, car presque toute l'aristocratie romaine y a passé. Si tant d'entreprises n'ont pas réussi, se sont terminées d'une façon désastreuse, c'est que, d'une part, tous ces comtes, ducs et ces princes manquaient de préparation et d'expérience, ayant été élevés en vue d'un genre de vie

bien différent. Puis, c'est que les affaires sont devenues singulièrement difficiles, en Italie. Il fut un temps où l'étranger envoyait ici beaucoup d'or. Les banques trouvaient à escompter sans difficulté tous les effets qu'elles recevaient. Le Tybre ressemblait au Pactole. Mais, pour cause de triple alliance — d'aucuns disent de quadruple — on s'est brouillé avec son principal banquier; les cordons de la bourse se sont serrés; on n'a plus trouvé à escompter son papier à l'étranger; les désastres financiers se sont succédés presque sans interruption, et l'aristocratie romaine a souffert comme tout le monde de la crise générale. Peut-on blâmer le Vatican d'avoir essayé de sauver quelques grands noms du naufrage? En finissant, je veux, comme au début de cette lettre donner un formel démenti aux bruits alarmants sur la santé de Léon XIII. Ce matin même, j'ai vu le Pape qui se promenait à pied dans le jardin du Vatican, tout en s'entretenant avec Mgr Marini; par un temps superbe. Sa Sainteté se dirigeait du côté du Casino de Pie IV, que l'on est en train de remettre en ordre pour que le Souverain Pontife puisse venir y passer les heures les plus chaudes de la journée, — comme l'an dernier. Léon XIII a bien raison de prendre soin de sa précieuse santé, — ne fût-ce que pour faire enragé ceux qui s'obstinent à le dire très malade.

LETTRE DE LISBONNE

Dieu soit loué! — comme disent les Livres Saints. Ce bon peuple portugais est enfin délivré de ce cauchemar qui, depuis un an et demi, pesait sur lui si lourdement et l'amenait, tantôt le sur-excitant jusqu'au paroxysme. La question anglaise est donc définitivement résolue, vidée, réglée — ou plutôt tranchée par un beau mouvement qui sied aux hommes de race et de génie viril, quand s'offre à eux quelque chose d'agaçant, inextinguible. Si la solution obtenue, au prix de tant d'efforts, n'est pas l'idéal rêvé par les Portugais, sa signification et l'état de choses qu'elle crée ont été du moins définis, avec un grand bonheur d'expressions par les divers hommes politiques qui ont eu à présenter cet arrangement ou à le commenter devant les représentants de la nation. Le major Charles du Bocage, rapporteur des Commissions parlementaires portugaises, a appelé ce projet de pacte international, dans son très remarquable exposé des motifs, « une formule de transaction acceptable entre les droits traditionnels du Portugal et les intérêts de la Grande-Bretagne se croisant en Afrique ». A son tour, le major Serpa Pinto, en expliquant son vote, à la tribune, a dit très militairement et avec un spirituel à-propos le mot de la situation, le mot de la fin. Pour lui, le couronnement de toute cette laborieuse besogne diplomatique n'a qu'un nom et ne mérite qu'un nom: c'est une capitulation — mais une capitulation honorable. Dans son discours, en réponse aux critiques toujours mordantes de M. Dias Ferreira — discours empreint du plus pur patriotisme mêlé aux vues supérieures de l'homme d'Etat — le comte de Valbom a caractérisé enfin magistralement l'intensité de la crise et montré avec une éloquence pleine d'émotion sous l'empire de quelles nécessités pressées, sous le coup de quelles angoisses nationales, s'est imposé un sacrifice qui n'est pas sans compensations. Les débats relatifs au traité n'ont pas été moins intéressants à la Chambre haute qu'à la Chambre des députés. M. Hintze Ribeiro, l'ex-ministre des affaires étrangères du 29 août, a parlé pendant presque toute la séance du premier jour. Son discours — pro domo — peut paraître un cours de philosophie diplomatique à l'eau de rose. Le

vicomte Moreira de Reis, lui, a le sang et les formes de langage d'un orateur du parti « Vieux Portugais »; il aurait voulu voir ses compatriotes défendre leur bien avec la même fureur que les Madrilènes, les Carolines. M. de Barros Gomes, qui eut la malchance de recevoir le premier soufflet de l'antimattam, — non moins vaillamment, mais plus maître de sa parole que le préopinant, — a prononcé une allocution qui tient le milieu entre les explications adoucies du premier orateur et la harangue pro aris et focis du second. Bref, la nation a parlé par l'organe de ses représentants. Après les députés, les pairs conscrits. Et maintenant, il n'est que temps que le Portugal jeune ou vieux, souge à se reprendre! Jeudi, vers 11 heures, le Conseil d'Etat s'est réuni au palais de Belem sous la présidence du Roi, et a revêtu de sa sanction la loi votée par les Cortès — autorisant le ministre des affaires étrangères à signer le traité. C'est la signature a eu lieu en effet, à 3 heures au palais du Calhariz, le comte de Valbom et sir Georges Glynne Peize représentant les hautes parties contractantes. Le même jour, l'infant D. Alphonse, frère du Roi, est venu pour la première fois occuper, à la Chambre des pairs, le fauteuil qui lui appartient aux termes de la Constitution de l'Etat. Le jeune prince est âgé de 23 ans, et a déjà largement atteint la limite (21 ans) passée laquelle les princes du sang s'égouttent de droit à la Chambre haute. La réception a été entourée de tout l'apparat usité en pareil cas; les ministres et sénateurs eux-mêmes étaient tous en costume ou en frac et revêtus de leurs ordres. L'infant portait son uniforme d'officier d'artillerie, avec le grand cordon de la Tour et l'Épée. Une députation composée du duc de Palmella, du marquis de Fronteira, du comte de Ficalho, de M. José de Mello Gouveia et de M. Martens Ferrão, est allé au devant du prince et l'a introduit dans la salle des séances. Le récipiendaire est monté alors sur l'estrade du président, et, la main sur le livre des évangiles, a prononcé d'une voix très ferme la formule du serment prévu par la loi. Puis ont été échangés les discours et compliments que comportait la circonstance.

Le voyage en France de M. Mariano de Carvalho, l'un des personnages qu'il a eus sur toute la ligne, la campagne qu'il prépare, les résolutions qu'il a prises, sa popularité enfin, adont ensemble au relèvement du crédit national et à la constitution de toutes les forces vives de ce généreux pays. Le ministre des finances est rentré mardi, dans sa boue ville de Lisbonne, par un train spécial; il a été l'objet de démonstrations et d'honneurs exceptionnels de qu'il a touché le sol portugais. De nombreux amis ont fait chauffer un train pour aller au devant de lui jusqu'à l'Entroncamento. Des municipalités de grandes villes se sont empressées de venir le saluer et le haranguer au passage. Une ovation bruyante — pour le bouquet — l'attendait à la gare de Santa Apollonia. N'aurais je pas raison de dire, en novembre dernier, que M. Mariano de Carvalho rapportait de sa mission africaine une partie du prestige qui grisa le peuple français quand le général Bonaparte débarqua à Cannes et son retour d'Egypte? Du reste — puisqu'il est convenu et entendu que « les droits restent », il n'y a rien de permis de rassembler que j'ai été le premier à lancer (il y a déjà cinq ans) le nom de M. de Carvalho dans « la grande presse » et à lui prédire de hautes destinées. On éprouve toujours une certaine satisfaction d'amour propre très légitime à montrer qu'on a été bon prophète. Rarement homme d'Etat eut un plus beau rôle à jouer, si l'on considère le besoin urgent qu'a le Portugal de se régénérer. Nous verrons à l'œuvre le ministre tout entier et saurons notamment avec un intérêt ardent l'œuvre de l'éminent économiste

sur lequel toutes les classes les plus intelligentes de la nation sont d'accord pour fonder les plus belles espérances. La cour, cette année, comme l'année précédente, où, pour mieux dire, selon l'habitude traditionnelle, assistait à la procession de la Fête-Dieu par un temps quelque peu londonien, comme si la Tamise avait encore besoin de cette intrusion indésirable de ses brouillards parmi notre ciel. La fête a perdu une partie de son éclat à cette malencontreuse influence, mais le peuple n'en est pas moins toujours très avide de ce spectacle à la fois émouvant et pittoresque. La Reine, au haut de sa tribune, tendue de brocart, a vu défiler le bon chevalier Saint-Georges avec son « Etat major » et la princesse Hélène n'a pas été sans avoir sa part de trois saluts à reculer de l'écuver bardé de fer et armé de la lance. Montmartre inaugura, il y a peu de jours, sa monumentale basilique du Sacré-Cœur, on a dignement célébré l'événement. Lisbonne est en possession depuis près d'un siècle, d'un magnifique temple aux parois de marbre et à la coupole aussi de marbre, placée sous la même invocation. C'est cette église qui s'élève sur le plateau d'Estrella et se détache prestigieusement de l'ensemble des autres édifices aux yeux des passagers qui entrent en rade. La reine Dona Maria Ire avait fait le vœu de consacrer au Sacré-Cœur un sanctuaire construit sur le modèle de Saint Pierre de Rome si elle devenait mère. Le ciel ayant exaucé sa prière par la naissance de Pierre IV, elle accomplit sa promesse, et, chaque année, la solennité religieuse du 5 juin se reproduit avec la même pompe, en présence du Roi et de la famille royale, de toute la cour en tenue de gala et des dignitaires de l'Ordre du Christ, conviés collectivement pour la cérémonie.

GRANDE REDUCTION Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS. J. F. BELANGER 159 Rue Bank Téléphone No. 22. Aux Constructeurs et Entrepreneurs Nous manufacturons les toitures suivantes: Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques Toitures en Cuivre, Douglass & Haines 234 rue Wellington. Agents des célèbres fournaises "Superior Jewel". CHARBON. Les Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. Bien Criblé et Tamisé. O'Reilly & Heney Bloc Russell, Rue Sparks. JONG D'OR SOLIDE 35c. Pour un Jong valant 22. Ce Jong est fabriqué d'une composition spéciale et est le plus solide que l'on ait jamais vu. Il est garanti un an. Une grande quantité de Jong est en stock. On peut en acheter par petites quantités. On peut aussi en acheter par grandes quantités. On peut en acheter par petites quantités. On peut aussi en acheter par grandes quantités. On peut en acheter par petites quantités. On peut aussi en acheter par grandes quantités. W. BAKER & Co.'s Breakfast Cocoa. Doux et soluble. Pas de Chimiques sont employés en sa préparation. Il est plus que trois fois plus fort que le cacao mélangé avec de l'eau. C'est aussi plus économique, car il est plus facile à digérer, et est plus agréable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé. W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES! MEUBLES! Nouveaux et a Grand Marche. HARRIS AND CAMPBELL, Coint des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks. GRANDE REDUCTION Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS. J. F. BELANGER 159 Rue Bank Téléphone No. 22. Aux Constructeurs et Entrepreneurs Nous manufacturons les toitures suivantes: Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques Toitures en Cuivre, Douglass & Haines 234 rue Wellington. Agents des célèbres fournaises "Superior Jewel". CHARBON. Les Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. Bien Criblé et Tamisé. O'Reilly & Heney Bloc Russell, Rue Sparks. JONG D'OR SOLIDE 35c. Pour un Jong valant 22. Ce Jong est fabriqué d'une composition spéciale et est le plus solide que l'on ait jamais vu. Il est garanti un an. Une grande quantité de Jong est en stock. On peut en acheter par petites quantités. On peut aussi en acheter par grandes quantités. On peut en acheter par petites quantités. On peut aussi en acheter par grandes quantités. W. BAKER & Co.'s Breakfast Cocoa. Doux et soluble. Pas de Chimiques sont employés en sa préparation. Il est plus que trois fois plus fort que le cacao mélangé avec de l'eau. C'est aussi plus économique, car il est plus facile à digérer, et est plus agréable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé. W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

HOTEL SAINT LOUIS 43-45 Rue YORK, OTTAWA. Cet Hôtel situé au centre de la cité, est repeint et aménagé tout en neuf. ISRAEL MOREAU, (Du Montreal Hotel, rue Queen Ouest.) PROPRIETAIRE. -MONTRES D'OR- POUR- DAMES. Nous offrons en vente pour le moment le plus Grand Assortiment de Montres en Or, ornées de Diamants pour Dames. Aussi quelques Bagues en Diamants, valant \$25.00, données pour \$11.00. Montres en Argent, valant de \$5.00 à \$20.00. Argenteries et Pendules à des prix très bas, défiant toute concurrence. BIJOUTIERS EN GROS ET EN DETAIL 98 RUE RIDEAU A. & A. F. McMILLAN

POUR LES BRULURES DOULEURS BLESSURES CATARRHES CONTUSIONS ENDOUSSEMENTS MAUX D'YEUX HEMORRHOIDES HEMORRHOIDES INFLAMMATIONS SERVEZ-VOUS DE POND'S EXTRACT

ISLAND HOME Stock Farm, Grosse Ile, Wayne Co., Mich. AVAGE & FARM, PROPRIETAIRES. Pour les BRULURES DOULEURS BLESSURES CATARRHES CONTUSIONS ENDOUSSEMENTS MAUX D'YEUX HEMORRHOIDES HEMORRHOIDES INFLAMMATIONS SERVEZ-VOUS DE POND'S EXTRACT

ISLAND HOME Stock Farm, Grosse Ile, Wayne Co., Mich. AVAGE & FARM, PROPRIETAIRES. Pour les BRULURES DOULEURS BLESSURES CATARRHES CONTUSIONS ENDOUSSEMENTS MAUX D'YEUX HEMORRHOIDES HEMORRHOIDES INFLAMMATIONS SERVEZ-VOUS DE POND'S EXTRACT

ISLAND HOME Stock Farm, Grosse Ile, Wayne Co., Mich. AVAGE & FARM, PROPRIETAIRES. Pour les BRULURES DOULEURS BLESSURES CATARRHES CONTUSIONS ENDOUSSEMENTS MAUX D'YEUX HEMORRHOIDES HEMORRHOIDES INFLAMMATIONS SERVEZ-VOUS DE POND'S EXTRACT

Murphy & Co. ortateurs. NNONCE. le - Vente DIENNES. MMENCANT— Matin a 8 Hrs. 0 Verges Anglaises, Couleur toujours vendues et 15c. la verges. INTENANT. erge. erge. erge. erge. Murphy & Co. RUE SPARKS. au Comptant et rien. lot No. 1 Ordinance le quartier St. George traverse on le pied, 3 pouces sur le rue Clarence, entre la et la rue Cumberland et By, dans la ville ces rapports, montrent il ne devrait payer des s des propriétaires, puisse les trouver sur is au bureau du Greffier, et à la portée de pendant les heures nt montre le prix ajés travaux à faire, le sera versé des fonds monnaie, et celui états-papier, ceux qui bénéficieront des projets. rue Queen Ouest, coût de la ville \$1-propriétaire \$2,002.56. Hill et Albri, coût de la ville, \$1-propriétaire \$2,462.80. de Lisgar, coût total de la ville \$582.58, du \$868.43. Egout sur la dit total: \$5,800.00; \$1,880.00, du pro- \$21. coût sur la dit total: \$1,630.90, \$857.84, du proprie- Egout sur la rue St. dit \$3,439.62, part de \$1.70, du propriétaire dit sur la rue Church, \$3,91, part de la ville propriétaire \$3,597.92. Emille, coût total de la ville \$124.61, du \$95.37. Trottoir, rue dit total \$119.00, part de du propriétaire \$59.50. Cambridge, coût total de la ville \$107.10, du \$107.10. Trottoir, rue dit total \$1,363.02, part de \$2, du propriétaire dit, St. Louis Dam dit, rue Raymond, dit \$720, part de la ville propriétaire \$244.36. dit, coût total \$680.84, \$342.46, du proprie- Trottoir, rue Metcalfe, dit \$100, part de la ville propriétaire \$638.00. Mosgrove, coût total de la ville \$38.93, du \$38.93. Trottoir, rue dit total \$403.28, part de \$32, du propriétaire Révision aura lieu le 15 juillet, 1891, pour entendre les taxes nouvelles, les causes de la part intéressées et que le présenter devant la W. P. LEIT, Greffier de la Ville, 1891. ENT GENEAU DE SUCCESSES. Seul Topique remplaçant le Plus sans danger sur le poil. — Guérison rapide et sûre des Herpès, Boutures, Verrues, Engorgement, Striae, Eczéma, etc. 105 St. Louis, Paris

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Lundi 6 Juillet 1891

ECHOS DU JOUR

Mgr Tasch ne prend aucun mieux.

L'Empereur François Joseph a signé le traité de la triple alliance.

Le publie Max O'Reilly ira les Etats-Unis au mois d'octobre.

Winipeg se fera construire une école publique de \$250,000.

Le Saint-Père vient de signer l'Etat libre du Congo sous le patronage spécial de la Sainte Vierge.

L'hon. M. Ballantyne, orateur de l'Assemblée législative d'Ontario, est de retour d'Europe.

Le comte de Bismarck et du commerce s'est réuni samedi sous la présidence de M. Wood de Westmoreland.

Le prince George de Grèce a quitté New-York pour l'Angleterre, samedi, à bord du steamer Servia.

Toutes les bibliothèques publiques de l'Empire contiennent 21,000,000 de volumes.

Ce les des Etats-Unis en comptent 30,000,000.

Le gouvernement anglais a dépensé à peine \$250,000 au gouvernement provincial de la Colombie Anglaise, afin de faciliter l'immigration des Écosseis dans cette province.

Sir George Baden Powell est arrivé ce matin à Montréal. Il doit se rendre immédiatement à Ottawa pour consulter les ministres relativement à la question de la mode de Behring, qu'il est chargé d'étudier avec le Dr Davidson du musée zoologique.

La séance du comité des Privilèges et Elections tenue samedi, M. O. E. Murphy a été sévèrement reproché par M. Oler.

Le refus de répondre à certaines questions, son manque d'explication sur d'autres, diminuant considérablement la force de son témoignage, sera parlé de nos précédents.

Les travaux nécessaires pour la réunion des documents pour la consociation de Jeanne d'Arc sont terminés. Mgr Caprera va sous peu présenter son rapport. Mais on croit que le Saint-Siège ne pourra rendre sa décision avant plusieurs années, à cause des nombreuses difficultés que soulève cette question.

Les politiciens de Montréal prétendent que M. le sénateur Lacoste sera fait juge en chef de la Cour d'Appel immédiatement après la session, et que M. A. Plouffe Desjardins, député de Hochelaga, le remplacera à la présidence du Sénat.

Si cette dernière nomination est faite, M. Fèvechin Villeneuve abandonnera son siège à la législature de Québec pour se présenter dans le comté de Hochelaga.

Le général Hochberg a passé samedi dernier en revue, vers six heures, les cadets de la princesse Louise. Les cavaliers s'étaient placés en rang sur la caserne Carter, faisant face à la porte orientale; leur apparence était belle, tous étaient en grande tenue et très propres. Le général accompagné de son aide-de-camp le capitaine Sutherland, tous deux montés sur de splendides chevaux, sont arrivés à cinq heures sonnant, et assistés le commandant Gourdeau, le capitaine de la compagnie de sa troupe à New-Edinbourg.

Arrivée à la générale Harbord lui orléanaise de partir en reconnaissance au lac M.-K.-Y. Vers huit heures, les manœuvres se terminèrent et l'expl. Gourdeau fut complimenté sur l'habileté et la bonne tenue de sa troupe. Les dragons ensuite traversèrent la ville, et allèrent jusqu'au Drill Hall; il était 8,30 heures. Malgré ce temps fat, mauvais, tous les spectateurs parurent très satisfaits.

L'empereur Guillaume d'Allemagne est arrivé samedi matin, à Port Victoria, près de Sheerness. Il a été salué par les applaudissements de son arrivée. Tous les vaisseaux de guerre anglais qui étaient en rade, près de Sheerness, ont tiré des salves de 24 coups de canon. L'empereur et sa suite sont partis aussitôt, par un convoi spécial, pour le château de Windsor.

L'empereur Guillaume s'est levé de bonne heure hier matin et, après une courte promenade, est revenu au château de Windsor prendre le déjeuner avec Sa Majesté et la famille royale.

Après le déjeuner, accompagné du prince de Galles, du duc de Connaught et du duc de Clarence, il s'est rendu aux casernes Victoria. En arrivant, il trouva le régiment de Life Guards et des "Scots Guards" alignés.

L'empereur donna une poignée de main aux officiers, puis passa les troupes en revue, examinant minutieusement les effets d'équipement des soldats.

La revue passée, les troupes escortèrent les personnages royaux à l'église de la Trinité, qui avait été ornée avec goût à l'occasion de cette visite. Le sermon a été donné par le chapelain de la famille royale.

Après le service religieux, l'empereur et ceux qui l'accompagnaient sont revenus au château de Windsor, où ils ont pris le goûter dans la grande salle du banquet. La reine a permis qu'on se servît de la vaisselle en or massif qu'on ne voit que dans les grands occasions.

Dans l'après-midi, l'empereur, le prince et la princesse de Galles sont allés faire une visite au prince et à la princesse Christian, à Cumberland House.

La journée s'est terminée par un concert de musique sacrée à Saint-George's Hall. L'empereur et l'impératrice ont félicité personnellement madame Albani.

On dit qu'on a pris d'autres mesures au sujet de la revue de Wimborne et que l'empereur est parfaitement satisfait du programme qui a été arrêté.

M. MERCIER INTERVIEWE

Nous lisons dans l'UNIVERS :

L'Inévitable correspondant du TIMES, M. de Bowitz, ne pouvait manquer de relater M. Mercier, le ministre canadien que Paris pressait encore, pour lui demander son avis sur les affaires du Canada.

Le récit de l'entrevue nous arrive ce matin.

M. le comte Mercier croit — et nous avons déjà admis cette opinion — que la mort de sir John Macdonald cause un grand désarroi dans le parti *to-y* canadien.

La succession aurait dû échoir, d'après M. Mercier, à sir Hector Langevin, mais des questions personnelles et sans doute aussi son origine française ont empêché M. Langevin d'être nommé. Alors on a pensé à M. Thompson; mais M. Thompson est catholique et les protestants d'Ontario ont protesté.

Enfin on s'est jeté sur M. Abbott qui est un homme fort distingué et qui a été nommé par le parti libéral canadien lui-même, mais insuffisant pour la difficile succession de sir John Macdonald.

Aussi M. Mercier pense-t-il que tout cela est provisoire. M. Laurier, le chef du parti libéral canadien lui-même, parait au Dominion le seul homme capable de fonder un gouvernement fort.

La conclusion de l'entrevue, M. Mercier a dit un mot de la triple question de la réciprocité, de l'annexion aux Etats-Unis et de la séparation (avec l'Angleterre) des Canadiens français ne veulent pas la séparation, mais ils veulent autant que possible restreindre les attaches politiques qui les lient à l'Angleterre. L'indépendance réelle de leur pays est leur rêve d'avenir.

Les libéraux canadiens ne veulent donc pas de la fédération révoquée par sir John, qui les soumettrait à la politique et aux guerres de l'Angleterre. Ils ne sont pas davantage partisans de l'annexion aux Etats-Unis. Leur unique ambition de ce côté est d'obtenir la réciprocité commerciale.

ILS VONT BIEN ENSEMBLE

Nous lisons dans les CANADIENS :

Tout la presse protestante de quelque valeur ne ménage pas le révérend Douglass, qui a fait un tapage d'enfer contre Sir John Thompson, et elle le condamne en termes qui ne laissent pas d'être vigoureux sur le désir qu'entretennent nos compatriotes anglais, exempts de préjugés, de voir la paix et l'harmonie régner au Canada.

Il faut que cela soit bien compris : toutes les races sont sur le même pied en ce pays. Du moment que les pratiques religieuses ou la nationalité d'un homme politique sont un obstacle à son avancement ou à son respect de ses concitoyens, il faudra démanteler la machine et donner à chaque province sa liberté d'action.

C'est en vain que l'on voudrait parler plus exactement, cette explosion de fanatisme du Dr Douglass aura tout au plus pour mérite de faire voir où se trouvent les citoyens tolérants et à l'esprit large.

Dans le dernier numéro du Witness, M. Jamieson, député à la chambre des Communes, fait en son honneur et en celui de plusieurs députés, une sévère remontrance au révérend méthodiste dont les idées égoïstes et mesquines soulèvent partout un juste sentiment de réprobation.

Hélas ! nous ne saurions nous montrer trop sévères contre les fanatiques d'autre croyance, car nous avons parmi nous des broailleurs, des têtes chaudes, des brailleurs de discorde et des ignorants.

Entre les fanatiques de la base et les fanatiques d'ici, le choix n'est pas facile à faire. Ils vont bien ensemble !

Le recensement en Ecosse

Les chiffres du recensement en Ecosse, présentés au congrès remarquable, considérés à ceux de celui de l'Irlande; les premiers font voir l'accroissement et le développement de cette population, durant le siècle qui vient de s'écouler.

Il y a 90 ans, l'Ecosse comptait 1,608,420 habitants; le recensement de cette année lui donne une population de 4,633,103 âmes.

Ainsi, la population de l'Ecosse a quadruplé, quand celle de l'Irlande a diminué depuis 1801 de 700,000 âmes. Et encore l'Ecosse est plus petite en étendue et renferme plusieurs comtés inhabités et dont les terres sont friches.

L'Ecosse a toujours eu la qualité de n'être qu'un pays à s'attirer les faveurs du lion. Aucune mer ne le protégeait contre une invasion venant de la mer; elle n'est que anglaise et malgré cela tout en son indépendance, il devenait riche, se développait, marchait de l'avant sur des pas puissants voient du Sud.

L'invasion Éduardienne, qui durant un certain temps menaçait l'existence de la nationalité écossaise, fut pour ce peuple au contraire d'une grande utilité, en contribuant à son bonheur. Les Anglais ayant trouvé les Écosseis habitant dans de misérables huttes, campant tant bien que mal dans de mauvais retranchements qu'il était impossible de déloger du nom de forteresses, ils ont construit de magnifiques châteaux, afin d'établir leur pouvoir plus solidement.

Qu'on fait les Écosseis ? Ils se sont emparés des châteaux, et se sont trouvés d'un seul coup, maîtres de belles et solides forteresses toutes fraîchement construites, et de châteaux aussi beaux que ceux de l'Europe.

La République Argentine

La crise financière dans l'Amérique du Sud

LE LAC MYSTERIEUX

DETAILS EMOUVANTS DU MASSACRE DES CHRETIENS EN CHINE

Le Congrès Postal de Vienne

Nouvelles Politiques et Religieuses

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial des dépêches télégraphiques)

LES BONS DU CHILI

(Dépêche télégraphique particulière)

LOANING, 6 juillet. — M. Augustin Ross, représentant le pays du Chili au congrès postal, a été élu à la présidence de la conférence.

Le service de ces deux billets est de 19,735,343 piastres et de 2,581,281 piastres-papier. Il devra être payé 11 millions 744,350 piastres en bons consolidés, 7,978,993 piastres en espèces.

La Bourse de Buenos-Ayres, les titres et actions cotés en 1890 représenteraient une valeur nominale de 600 millions de piastres-papier (dix-cent millions de dollars). En ajoutant les titres non cotés cotés en or, le total devrait s'élever à un milliard de piastres-papier. Cette dépréciation a été, en France, par l'année 1886, c'était une augmentation de titres en circulation pour une valeur nominale de 800 millions de piastres-papier, soit de 40%. Beaucoup de ces titres avaient été émis en 1880 en prime de plus de 150%. Actuellement, les titres sont cotés à 25% de leur valeur nominale. Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les pertes subies par le capital étranger employé dans la République (capital évalué à 100 millions de dollars) ne s'élèvent qu'à 20 millions de dollars (soit 200 millions de francs) ont été également considérables. La baisse des titres et actions des chemins de fer argentins à Londres inflige aux porteurs une perte d'au moins 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs.

Le président estime, d'autre part, que les

PRESS

NEW-YORK

UR 1891.

manche, Hebdomadaire,

pages, 4 et 10 pages, cent

rgane Republicain de

Metropole.

POUR LES MASSES.

EN. DECEMBRE 1887.

de plus de 100,000

PAR JOUR.

press n'est l'organe d'aucun

aucune flocle et n'a aucune

visée.

table Succès Journalistique

de New-York.

UN JOURNAL NATIONAL.

banales, les sensations vul-

ne n'est pas d'acte dans le

plus brillante page d'éditor-

ress est une magnifique jour-

nes touchent à tous les sujets

de intérêt.

domadaire contient toutes

plus importantes parues dans

quintillèmes et de diman-

ne peuvent servir l'éditi-

on journal HEBDOMADAIRE

tratement.

Journal Annonce

sur surpassé à New-York.

LE PRESS

de tous. Le meilleur et

des journaux publiés

en Amérique.

manche, un an - \$5.00

6 mois - 2.50

1 mois - .45

lement, un an - 3.00

4 mois - 1.00

manche, un an - 2.00

5, un an - 1.09

circulaire du Press.

seus gratis. Agents de

Commission généraux

LE PRESS,

OTTER BUILDING, 35 Park Row

New-York

LA ROSE

Auditeur, Syndic

ASSURANCE

EU, VIE ET ACCIDENT.)

ue Rideau

ions 189.

ations faites promptement

VEVEQUE,

CHANTEUR.

can: Marche By.

et Bijouteries

et de toutes qualités. Seront

sur ont au dessous des prix

Article est garanti tel

qu'on l'aurait vu au même

chez No. 30 rue Rideau, (près

peurs). Réparations de Mont

res garanties et à des prix

HEMIN DE FER

COLONIAL

entre l'Ouest et tous les

de la Baie

provinces de Québec, ainsi

qu'au Nouveau-Brunswick,

la Nouvelle

Écosse, le Cap

de la Madeleine, Terre-

Neuve.

Les trains directs sont

attachés des

locomotives, ce qui

assure un confort et à

la rapidité.

Les trains directs sont

attachés des

locomotives, ce qui

assure un confort et à

la rapidité.

Les trains directs sont

attachés des

locomotives, ce qui

GRANDE ! GRANDE !

GRANDE !

Mise en Vente

MARCHANDISES D'ETE,

Certaines Lignes de Marchan-

dises à Extremement Bas Prix.

ETOFFES A ROBES ET OFFES A ROBES

TELEGRAPHIE

AMERIQUE

HORRIBLE MASSACRE DE CHRE-

TIENS

Depêche télégraphique particulière

SAN FRANCISCO, 6 juillet.—Le vapeur

CHINA, qui est arrivé samedi soir de Hong

Kong, de Chine, de Yokohama, du Japon,

nous apporte des nouvelles effrayantes sur

les horribles massacres qui ont eu lieu à Nan-

king et dans d'autres centres chinois: des

dépêches antérieures nous avaient annoncé

que ces soulèvements se perpétuaient et qu'ils

avaient éclaté le 25 mai dernier.

L'été méthodiste des jeunes filles a été

arrêté, et les délégués ont été arrêtés par

le vice-roi, d'après les demandes urgentes

de secours faites par les missionnaires.

Le dimanche précédent, les missionnaires

avaient été privés de leurs propriétés

seraient brisés; voilà pourquoi un jour

avant l'arrivée, ils s'étaient tous embarqués

pour Shanghai.

Ce m'assure sont dit-on inspirés et diri-

gés par des sociétés secrètes; sur but

principal n'est pas de massacrer les étrangers

mais d'embarasser le gouvernement Chinois

dans des difficultés internationales afin de

recueillir dans un soulèvement général

des troupes envoyées dans le pays par

des révoltes pillés et brûlés la mission, l'école

et l'église, après avoir fait prisonnier le

mandarin et son état. Les tombes des

missionnaires furent violées et les têtes des

cadavres élevées en pyramides, au sommet

de laquelle ils attachèrent la tête du man-

darin par sa queue.

Le gouverneur de l'Annam annonce la

départ d'un vingt chef de pirates dans

les environs de Nanchang.

On attend à de nouveaux soulèvements

à King Kian, aussi les gens de cette localité

ont été envoyés à Shanghai leurs

riches.

La fête annuelle eut lieu le 27 mai, mais

une proclamation lancée par l'Intérieur,

était la date choisie annoncée par les

affiches pour une démonstration hostile

contre les étrangers.

Le magistrat de Shanghai a lancé un pro-

clamatrice impériale menaçant les natifs de

justices exemplaires, dans le cas où les

étrangers et principaux agents des mis-

sionnaires seraient molestés.

Beaucoup de dames appartenant à des

familles étrangères sont allées à Shanghai

par crainte de futures troubles; mais comme

les bâtiments de guerre sont dans le port,

Mercury pense que la démonstration

hostile n'aura pas lieu.

On prétend que toute la vallée de Yang-

tse est soulevée.

Fong Yee, ancien secrétaire d'ambassade

à la cour de St. James, a été nommé pour

arranger amicalement les derniers troubles

de Woo-Hoo.

Le 5 mai dernier, les insurgés ont atta-

qué l'église catholique de Hoehow, menaç-

ant de massacrer les prêtres. Heureusement

que les troupes ont dispersés les premiers

après avoir fait dix-sept prisonniers.

A King Yi, dans l'Anhui, les natifs ont

démoli l'église le 18 mai, comme le mis-

sionnaire préférait. Ce dernier heureusement

a pu se sauver.

Le Chien-Ning du 11 juin dernier dit

qu'il 27 natifs ont été faits prisonniers à

Woo-Hoo. Le vice-roi a autorisé les mis-

trats de la localité de décapiter sur place

les coupables. Tout est tranquille à Woo-

Hoo, et les autorités ont annoncé que le 25

mai, onze des détenus seraient décapités.

Une dépêche reçue à Shanghai le 1er juin

annonçait que 27 insurgés avaient brûlé la

vieille église française de Tai Yang, qui est

située à 25 milles de Chin Kiang. L'église

était construite depuis 20 ans.

On craint beaucoup de la perte de sept

petites églises qui sont dans le voisinage de

NOTES TELEGRAPHIQUES

—On affirme que le Traité récent du

renouvellement de la triple alliance, celle-

ci, après avoir été ratifiée en Russie, au lieu

de la célébrer au Danemark, comme il le

avait intention.

—Après les nouvelles reçues des îles

Comores le 25 mai, les Anglais et deux

navires ont été envoyés à l'île de

la France. Cet acte met fin au conflit sur-

venu entre les deux nations.

—L'ORISKANY dément formellement qu'il

ait eu aucune dissension dans le cabinet

italien et que l'on ait l'idée de dissoudre le

gouvernement.

—Quatre meurtriers condamnés à mort,

seront exécutés sur la chaise électrique

ce matin à New-York.

—Beaucoup de désordre a eu lieu hier à

Barlow entre les amis et les adversaires de

Parry.

—L'exportation du vin vient d'être

défendue en Perse. On craint la famine par

suite de la destruction de la récolte par les

insectes.

—Les grands journaux de Paris demandent

la suspension du procès intenté contre M.

FEUILLETON du CANADA

UN MYSTERE

EPOUSE OU MERE

QUATRIEME SERIE DE LA FEMME MYSTERIEUSE.

Suite

-C'est-à-dire que tu me chasses, reprit Sauvageol, qui se leva en chancelant. C'est égal, mon bon Chalandray, j'ai soulagé mon cœur, chacha, chacha, et j'ai rien à me reprocher, entends-tu ? C'est tant pis pour le fils sournois, M. d'Amagny, messieurs, je suis votre très humble serviteur.

A la suite de cette étrange sortie, tout le monde se leva de table dans un grand émoi, et l'on passa au salon. Robert était devenu tout pâle. La douairière, de fort mauvaise humeur et en proie à une agitation des plus manifestes, venait de se remettre à sa sempiternelle tapisserie.

-Monsieur Robert, s'écria madame de Chalandray en s'approchant du jeune officier, c'est moi qui ai commis la faute d'inviter à déjeuner M. Sauvageol, et je vous prie d'en recevoir mes excuses. J'en demande également pardon à bonne maman, ainsi qu'à M. et madame de Sauves.

-Oh ! mademoiselle, répondit Robert, dont la pâleur venait de s'accroître encore davantage, ce n'est pas vous qui me devez des excuses, c'est une autre personne.

En parlant ainsi, l'œil du jeune officier s'était fixé tout étourdissant sur le front de M. de Montagny. Celui-ci ne put s'empêcher de rougir légèrement, et il se hâta de tourner sur son tabouret un de ces regards froids et ironiques qui lui étaient habituels.

-Eh ! mais fit-il, est-ce par hasard pour moi que vous dites cela, monsieur Robert ?

Madame de Sauves et Claire elle-même devinrent toutes tremblantes.

-C'est probable, répondit tranquillement Robert.

-Vous êtes fou, mon cher, reprit le colonel avec l'expression d'un suprême dédain, et il me semble que vous oubliez à qui vous parlez.

-Vous avez raison, monsieur le comte, reprit Robert ; ce n'est pas en effet à mon colonel que je parle en ce moment.

-Ah ! bah ! à qui donc alors ?

-Je parle au secrétaire de Bou-Maza. Oui, madame, ajouta-t-il en tournant vers la duchesse, je puis enfin satisfaire votre curiosité, ce que je n'ai pas jugé devoir faire tout à l'heure en présence des domestiques.

Maintenant que nous sommes en salon et qu'il ne s'y trouve plus que des maîtres, je crois pouvoir vous dire que le sonnet qui m'a été adressé, et dont je viens de donner lecture, est écrit tout entier de la main de M. le comte de Montagny. C'est à ne lui, suivant toute apparence, qui en est l'auteur.

-Et quand cela serait ? fit le colonel en se croisant les bras en même temps qu'il attachait sur le peu d'officier un regard plus hautain et plus impertinent que jamais.

-Monsieur le comte, reprit Robert, en opposant à ses regards un visage calme mais résolu, alors vous me donnez le droit de vous répondre que les vers de ce sonnet peuvent être infiniment spirituels, mais qu'il n'est point dignes d'un gentilhomme et encore moins d'un colonel.

-Ah ! vous trouvez cela, monsieur Robert ?

-Oui, monsieur le comte, car vous avez oublié, en les composant, que l'un des premiers devoirs d'un gentilhomme est de respecter la réputation des femmes, et qu'un chef de corps manque à sa mission en attaquant l'honneur de ses subordonnés, lui, à qui il appartient avant tout les autres de les défendre.

Un tressailement général de l'assistance accueillit cette fièvre et digne réponse. Le colonel n'avait pu s'empêcher de froncer le sourcil, Maurice et Gaston même s'approchèrent de lui, afin de chercher à détourner les conséquences fâcheuses que pouvait provoquer un pareil incident.

gnez vous porter à la défense de monsieur ! C'est donc décidément le favori de toutes les femmes que M. le lieutenant Robert ! Bien plus, monsieur veut me donner des leçons, à moi son colonel ! C'est du dernier plaisant, ma parole d'honneur ! Eh bien ! puisqu'on m'y force, je ne suis pas fâché, madame la marquise, de vous demander votre avis, ainsi que celui de toutes les personnes ici présentes, sur le façon dont votre protégé entend pratiquer tous les beaux sentiments dont il vient de se faire l'organe. Je serais même fier d'entendre expliquer ici sa théorie sur les moyens d'empêcher un mariage qui n'est pas apparemment de son goût.

En parlant ainsi, M. de Montagny se mit à rire de ce petit rire sec et profondément sardonien que lui était habituel.

-Je ne comprends pas, balbutia Robert un moment presqu'étonné par cette nouvelle attaque.

-Je vais vous aider à comprendre monsieur, fit le colonel en dépliant avec une certaine affectation le journal que lui avait remis son neveu. Qu'en dites-vous, monsieur Robert ? Vous pouvez mettre ce journal dans votre poche avec le sonnet. L'un vaut l'autre, n'est-ce pas ? Ah ! pourtant, peut-être ces dames vont-elles en demander aussi la lecture.

Je vous répète, fit le jeune homme, que je ne sais ce que tout cela veut dire.

-Je le sais, moi, s'écria mademoiselle de Chalandray en s'emparant du journal, et je m'empresse d'ajouter que c'est à tort qu'on accuse M. Robert. Monsieur est absolument étranger à toute cette affaire ; c'est moi, moi seule, qui ai pris connaissance de ce journal, et qui ai découvert ce qu'on pouvait avoir intérêt à cacher ici à tout le monde. En accusant monsieur, colonel, vous allez me forcer à divulguer ce que je m'étais promis de tenir secret, surtout vis-à-vis de ma bonne maman.

-Qu'est-ce à dire ? grommela la douairière ; il se passe de belles choses chez moi, et je n'apprends aujourd'hui que des indignités !

-Pardonnez-moi, madame, reprit Claire, pardon !

-Allons ! mon oncle s'écria à son tour Gaston avec beaucoup de franchise et de bonhomie, je vois que le premier coupable dans tout cela, c'est moi ; le second, permettez-moi de vous le dire, c'est vous. Nous sommes battus, et il ne nous reste plus qu'à nous incliner en demandant grâce.

-Parlez pour tout le riposta le colonel avec dépit.

-Ainsi fais je, mon oncle, en m'excusant d'abord vis-à-vis de M. Robert que je tiens pour un galant homme, tout à fait incapable de la moindre indécence, et avec qui j'aurais été heureux de nouer de plus amples relations, si l'on ne nous avait un oncle tout à l'heure son départ.

-Ah ! M. Robert nous quitte ! murmura le colonel avec une expression de soulagement inépuisable. Bon voyage, monsieur Robert !

-Mère de votre souhait, mon colonel, répondit le jeune officier avec un sourire involontaire ; je crois qu'il part du fond du cœur.

-C'est sans doute pour retourner au moulin ?

-Peut-être, mon colonel ; mais je suppose que cela vous importe peu.

-Certainement. A propos, monsieur Robert, je vous prie en grâce de ne pas chercher querelle à votre camarade, à ce pauvre M. Sauvageol.

-Je m'en donnerai bien de garde, mon colonel, du moment où il est devenu votre second, soit que vous l'ayez choisi, soit qu'il se soit offert de lui-même.

-Hein, plait-il ! comment l'entendez-vous ?

de compter les points de ma tapisserie.

-Vous avez raison, madame la marquise, répondit Robert en baissant humblement la tête, et je vous prie de recevoir mes remerciements pour l'hospitalité que vous avez bien voulu m'accorder au château de la Roche-d'Eon. J'en ai abusé, je le sens, et pour cela je sollicite toute votre indulgence. J'emporte d'ici des souvenirs qui ne s'effaceront jamais de mon cœur.

Avant ainsi parlé, Robert s'inclina profondément devant toute l'assistance, et, suivi de Maurice, il se mit en devoir de quitter le salon. Au moment où il allait en franchir le seuil, Gaston le rejoignit.

-Avant de partir, monsieur, lui dit-il, voulez-vous me donner votre main ?

-Très volontiers, fit Robert avec émotion, en serrant vivement entre ses doigts la main du jeune sportman ; soyez heureux, et ajouta-t-il, en arrêtant encore une fois son regard sur le charmant visage de mademoiselle de Chalandray, dans les yeux de laquelle il avait surpris une larme, quoi qu'on ait pu vous dire sur mon compte, j'en prendrai part de loin à votre bonheur.

Le colonel se contenta de hausser les épaules, et, dédaigneux de trouver un refuge contre les marques évidentes d'attendrissement qu'il pouvait lire sur plus d'une physionomie, il se mit à tambouriner avec ses ongles sur une vitre, en fredonnant entre ses dents le vieux air : Bon voyage, monsieur Damoind !

Nul, dans le salon, ne parut s'apercevoir de ces deux ironiques démonstrations, tant les poitrines et les visages oppressés sous le coup de tout ce qui venait de se passer dans cette matinée d'orage. La duchesse et Claire particulièrement, en dépit de tous leurs efforts pour se contenir, étaient haletantes, et les battements précipités de leurs cœurs se trahissaient par les sursauts de leurs corsages. Le duc se promenait de long en large, avec une préoccupation manifeste. Il n'était pas jusqu'à madame de la Roche-d'Eon, dont l'air, en se promenant avec acharnement sur la tapisserie, ne trahait la vive contrainte qu'elle éprouvait.

Ce fut le colonel qui rompit le silence, en s'écriant d'un air où il se sentait posé tout d'abord, et s'essuyant le front avec affectation :

-Eh bien, s'écria-t-il, voilà M. Robert en route ! je viens de le voir partir. Nous en sommes débarrassés.

-Parlez pour vous, colonel ! riposta agriem à la douairière. Bien que ce jeune homme soit d'une naissance obscure, regrettable même, je ne vous pas qu'il ait tenu sa place dans la bonne compagnie plus mal qu'un autre, grâce sans doute à l'indication qu'il a reçue au séminaire, et j'en suis des gens de qualité qui feraient bien de prendre exemple sur lui.

-Il me semble, ajouta imprudemment la duchesse, - car sa tendresse maternelle mise à une si cruelle épreuve, pendant les divers péripéties de la scène qui précède, fût-elle enfin explosion, - il me semble que monsieur le colonel de Montagny est en droit de se sentir un peu humilié qu'il vient d'exprimer.

-En êtes-vous bien sûr, madame la duchesse ? reprit le colonel en désignant d'un clin d'œil profondément sardonien M. de Sauves, demeuré muet observateur de tout ce qui se passait, et en ce moment debout devant la cheminée où il se chauffait machinalement les pieds.

-Je ne vous comprends pas, monsieur, fit la duchesse d'un ton dédaigneux.

-C'est que probablement, madame, ajouta le colonel à voix basse et en se penchant avec affectation à son oreille, vous ne voulez pas me comprendre.

-Monsieur, répondit fièrement la duchesse, vous pouvez parler haut ; car je ne sache pas que je vous aie donné le droit de me parler bas.

-Oh ! à moi, non pas certes.

-Mais à qui donc alors ?

Le colonel s'inclina humblement, puis, s'attachant à ses pas avec obstination, car, en proie à une agitation dont il est aisé de se rendre compte, la duchesse ne pouvait tenir en place en venant de se rapprocher fiévreusement d'une fenêtre, il murmura ironiquement :

Bryson, Graham & Cie.

NOUVEAUX --TAPIS--

Pour le présent, nous sommes aussi occupés que des abeilles préparant un autre grand assortiment d'un immense achat de Tapis que nous venons de faire. Un grand commerce exige un immense assortiment. De bonne heure dans la saison, nous avons fait nos achats, nous nous attendons comme par le passé à d'immenses ventes.

Nos acheteurs sont aussi nombreux que ceux du mois dernier. A l'exception de quelques jours de forte chaleur qui ont un peu ralenti la presse des clients. Nos merveilleux Tapis, nos derniers Tapis de Bruxelles, méritent une visite, inutile de les faire valoir. Voyez les, vous serez convaincus.

Toiles Cirées pour Planchers. Jamais nous n'avons eu en mains un assortiment aussi complet et aussi recherché que nos nouveaux tapis et Toiles Cirées pour Planchers. Nos nouveaux dessins éblouissent tout ce qui a paru jusqu'à ce jour. La foule qui se presse dans ce rayon, nous tient très occupés, les ventes se multiplient en même temps que les prix diminuent.

Marchandises pour Robes. Le système de vente de Robes de Bryson, Graham & Cie., leur populaire prix fixe par le non-seulement de lui-même, mais nos centaines d'intelligents acheteurs s'en félicitent. Voyez de nos Robes de prix et méditez. Vous serez convaincus de la nouveauté de nos Robes, de leurs jolis dessins et de leurs prix surprenants. Nos beaux tissus pour robes disparaissent à vue d'œil. Ils disparaissent comme par enchantement.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

La seule maison sérieuse pour Chaussures.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honoré, à PARIS

SOLUTION PATAUBERGE AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CROSETTE

THE GUTTA PERCHA RUBBER CO. OF TORONTO. BELTING, PACKING, HOSES, CLOTHING

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

PLUS D'ASTHME

CATARRH

MUNN & CO. SCIENTIFIC AMERICAN PATENTS



Ameliorations Locales.

AVIS est donné que le Conseil Municipal de la Corporation d'Ottawa, a l'intention de passer un Règlement, d'après l'Acte Municipal, pour collecter une taxe de façade afin de payer les travaux des améliorations locales suivantes :

La conscription d'un tuyau d'égoût en argile vitrifiée de 9 et 12 pouces sur la rue Queen Ouest, entre la rue Lett et la rue Broad, dans le quartier Victoria ; un tuyau en argile vitrifiée de 15 pouces dans la rue Hill, entre l'Aqueduc et la rue Albert, aussi un tuyau d'égoût en argile vitrifiée de 9 et 12 pouces sur la rue de la mer, entre la rue Maria et Lot No. 22 inclusivement, sur le côté Nord de la dite rue Albert, dans les quartiers Victoria et Dalhousie ; un tuyau d'égoût en argile vitrifiée de 12 pouces, au centre de la rue Lisgar, entre les rues Lyon et Percy, dans le quartier Wellington ; un égoût en briques au centre de la rue Sparks, entre le côté Est de la rue Metcalfe et le côté Est du lot No. 26 sur la dite rue Sparks, dans les quartiers Victoria et Central ; un tuyau d'égoût en argile vitrifiée de 12 pouces sur la rue Clarence, entre la ligne divisant les lots 21 et 22 sur la dite rue Clarence et la rue Sussex, dans le quartier By ; un tuyau d'égoût de 18, 15 et 12 pouces, en argile vitrifiée, sur la rue St. Patrice, entre l'égoût principal de la rue King et la ligne divisant les lots 2 et 3, sur le côté Sud de la dite rue St. Patrice, dans les quartiers Victoria et By ; un tuyau d'égoût de 12, 15 et 18 pouces en argile vitrifiée sur la rue Church, entre l'égoût principal de la rue King et de la rue Sussex, dans le quartier Ottawa ; un trottoir de traverse en planches de 4 pieds, 3 pouces sur le côté Sud de la rue Emile, entre les rues Bell et Concession ; un trottoir de traverse en planches de 4 pieds, 3 pouces sur le côté Nord de la rue Margaret de la rue Preston au lot No. 7 inclusivement, sur le côté Nord de la dite rue Margaret ; un trottoir de traverse de 4 pieds et trois pouces en planches sur le côté Ouest de la rue Cambridge, entre l'avenue Primrose et la rue Somerset ; un trottoir en planches de 4 pieds trois pouces de traverse, sur le côté Est de la rue Bell entre les rues Emily et Ernest ; un trottoir de traverse en planches de 4 pieds, 3 pouces, sur le côté Nord de la rue Louis Dam Road, entre la rue Preston et le côté Est de la rue LeBreton, du St. Louis Dam Road au côté Sud de la rue Raymond et sur le côté Sud de la rue Raymond, entre la rue Bell et la rue LeBreton, dans le quartier Dalhousie ; un trottoir de traverse, en planches, de 6 pieds, 3 pouces, sur le côté Est de la rue Metcalfe, entre les rues Napan et Anne, et sur le côté Ouest de la dite rue Metcalfe, entre les rues McLaren et Lewis, dans le quartier Central ; un trottoir de traverse de 4 pi. 3, 3 pouces en planches sur le côté Est de la rue Mosgrove, entre la ligne du Nord du lot No. 2 sur le côté Est de la dite rue Mosgrove et

John Murphy & Cie. Importateurs.

Marchandises Seches et de Fantaisie.

Grande Vente par suite d'Aggrandissements.

Grande Vente à Bon Marche

MARCHANDISES SECHES MARCHANDISES SECHES MARCHANDISES SECHES

MARCHANDISES SECHES MARCHANDISES SECHES MARCHANDISES SECHES

MARCHANDISES SECHES MARCHANDISES SECHES MARCHANDISES SECHES

John Murphy & Cie. 66 et 68 Rue Sparks, Ottawa.

1781-1783 Rue Notre-Dame, Montreal

ABONNEMENT LE CANADA

Journal Quotidien du

Un An en Ville

Un An par la Poste

12eme. ANNEE

L'alcool et le

PAR

Alexandre Dum

CHER MONSIEUR,

J'ai lu l'étude de ce

sur le vin et le tabac, et

tout ce qui nous vient d'

original, et, ce qui est

grande qualité, absolu.

J'ai toujours été et je

ceux et pour ceux qui

leurs théories à l'extrême

faut pas avoir de théorie

d'ailleurs le meilleur

vivre tranquille, ou i

déduire et les mettre

jusqu'à leurs conséquen

Un chrétien qui n'est p

décidé au martyre n'

chrétien ; un catholique

cepte pas l'Inquisition

cute les Syllabus n'est

tholique ; un libre pense

marie religieusement p

la jeune fille qu'il aime

fait enterrer par l'Eglise

pas contrister sa famille

un libre penseur ; ce so

ples amateurs, de simp

parées dans la grande t

maine. Mais ils sont

nombreux, il faut le recon

comptent dans les statistiq

on veut prouver le nomb

comptent pas dans les gra

lutions de l'espèce.

Voilà de bien grosses pr

au sujet du vin et du tab

est dans tout. Et puis

s'agit de Tolstoï, il faut se

à aller loin si l'on veut le

il va. Il n'y a pas de pe

tions pour lui du moment

est en jeu.

Rien de plus simple en

que de fumer une cigar

boire un petit verre d'

après son dîner ou un ve

sinthe avant. Les petits

quatre vingt-dix-huit ind

cent (lui et moi formons l'

deux dans une des cent

petits actes que quatre

libre individus sur cent a

sont quotidiennement et s

à mal, il les considère, lu

immédiatement funeste ;

en outre pour conscients e

dités, ceux qui les accom

cherchant d'avance, toujo

lui, une complétude, une

des actes plus graves et b

iment condamnable, qu'il

trouvent plus tard.

Il peut appuyer son raiso

sur ce fait que la loi eile

croir devoir absoudre no

crimes ou en atténuer le c

parce que ceux qui les av

mis étaient en état d'ivre

qu'ils les commettaient.

pourquoi ceux qui se sent

à suivre tous leurs mau

chauts ne prépareraient-ils

temps à l'avance, l'excuse

acceptera ? S'il suffit, pou

ter un homme qui a tou

qu'au moment du meurtre

ne le laissait plus maître

raison et qu'il était un fan

le plus ignoble et le

gradant qui soit, pourq

homme ne boirait-il pas

jours et ne grossirait-il p

avec les petits verres, la so

circstances atténuées ?

pourra prouver ce vice,

prévenu sera disculpé.

On ainsi pour une cause qui

faire condamner doublem

s'il est bien constaté que

de son côté, agissait dans

sens sur le cerveau de l'

son avocat peut dire : " Ne

ment mon client était sur

l'abus de la boisson, mais

abrut par l'abus du tabac

clémence et la sympathie

n'auront plus de limite.

Eh bien ! pour Tolstoï, t

me qui prend plaisir à l'

verre de vin et de liqueur,

une cigarette, un cigare

pipe, est en route pour le

crime. Il le sait, il le

s'y prépare, et il a une rais

terré, de troubler l'état de

de bon sens, d'équilibre et

séquent de responsabilité o

trouvait avant cet acte in

et inoffensif en apparence